Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ment au point de vue de la participation financière de l'Etat. Enfin, il se demande quel sera le sort des écoles scondaires actuelles, dont quelques-unes, peu fréquentées et peu prospères, devront subir de profondes modifications.

La discussion qui suit cet exposé révèle de grandes divergences de vues entre les différents membres de la réunion. Les uns par crainte des difficultés, les autres pour ne pas nuire aux écoles secondaires actuelles, ceux-ci redoutant de provoquer un déclassement, ceux-là un antagonisme entre les maîtres, presque tous par suite de la conviction que le recrutement et la fréquentation seraient extrêmement difficiles, se prononcèrent dans un sens peu favorable aux écoles régionales. Seuls les représentants de la Gruyère défendirent carrément la cause de ces écoles et demanderont dans la loi l'introduction des dispositions spéciales en leur faveur, notamment un subside élevé et des conditions de fréquentation.

On finit par se mettre d'accord sur les points suivants :

1. Introduction d'un subside dans la loi.
2. Action à exercer auprès des communes riches et formant un centre suffisant pour en obtenir la création d'une école régionale.
3. Renvoi, jusqu'après les premières expériences faites, de l'élaboration définitive d'une législation spéciale et d'un programme obligatoire.

La deuxième question, relative aux exigences *d'études et de brevet pour obtenir de meilleurs instituteurs*, provoqua tout d'abord la proposition d'élever à quatre le nombre des années d'études à l'école normale. Il fut toutefois démontré que les trois années actuelles seraient suffisantes si on se montrait assez sévère dans l'examen d'admission, soit sous le rapport des connaissances, soit sous celui des aptitudes physiques et intellectuelles. L'unanimité des membres réclama aussi l'application exacte et sévère du règlement lors des examens de brevets, surtout en ce qui concerne la langue maternelle et la méthode d'enseignement. La tendance actuelle vers l'enseignement professionnel ne doit pas passer inaperçue à l'école normale, dont le programme doit comporter une étude suffisante des connaissances agricoles.

Des maîtres très capables, un bon livre de lecture, des cahiers ou un traité d'arithmétique, peu de manuels du reste: voilà comment il fut répondu à la troisième question, sur la *réduction des manuels scolaires*.

Au banquet, la discussion s'établit sur l'enseignement professionnel et, en particulier, sur l'enseignement agricole.

En somme, bonne, mais trop courte séance. La première question à elle seule aurait exigé une journée entière.

BIBLIOGRAPHIE

L'incendi d'Hauterive, survenu au moment où nous préparions le *Bulletin pédagogique* de mai, nous a empêché de donner le compte-rendu de plusieurs ouvrages qui nous ont été adressés. Nous aurions désiré surtout entretenir nos lecteurs du *Guide pratique pour la préparation aux examens des recrues*, par MM. Perriard et Golaz, expert pédagogique. Qu'il nous suffise aujourd'hui de donner un extrait d'une lettre de M. Schaller, à la Rédaction du *Bulletin* : « Je vous autorise à dire que cet ouvrage a reçu l'approbation de l'Instruction publique et que je le recommande vivement à nos jeunes recrutables. »